



COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°2023- 38 – 08-03**

**SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2023**

*L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle du Conseil en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Maire de la Commune.*

Date de convocation : 11 décembre 2023  
Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 13  
Nombre de voix : 17

**- Étaient présents :**

Jean-Luc DARMANIN, **Maire** ;

Monique GIBERT, Christian CLAPAREDE, Fabienne GALVEZ, **Adjoint** ;

Sylvette PIERRON, André SCHMIDT, Christiane CAMBEFORT, Bernard GOMBERT, Pascal SOUYRIS, Agnès CONSTANT, Thierry LUCAT, Pierre BOLLINET, Sébastien SOULIER, **Conseillers** ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**- Étaient absents excusés :**

Monique BEC,

Élodie PAULS,

Pierre ROSSIGNOL

Martine LAMOUREUX.

**- Étaient absents :**

Jean FABRE,

Anne THEVENOT.

**- Procurations :** Monique BEC à Monique GIBERT,  
Élodie PAULS à Fabienne GALVEZ,  
Martine LAMOUREUX à Pierre BOLLINET,  
Pierre ROSSIGNOL à Pascal SOUYRIS.

**- Secrétaire de séance :** Christiane CAMBEFORT

*La séance est ouverte à 18H30*

**Délibération n°2023-38 – 08-03 / Rapport sur la qualité et le prix de l'eau potable et de l'assainissement pour 2022**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que selon les articles L. 2224-5 et L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement doit être présenté aux communes membres ;

Le document complet a été transmis à l'ensemble du Conseil Municipal ;

Monsieur le Maire présente le rapport sur la qualité et le prix de l'eau potable et de l'assainissement 2022.

**Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :**

**PREND** acte de la présentation du rapport annuel de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault pour l'année 2022.

Le Maire,  
Jean-Luc DARMANIN

  
Mairie de Saint-Pargoire  
Place de l'Hôtel de Ville – 34230 Saint-Pargoire  
Tél : 04.67.98.70.01 – Courriel : [mairie@ville-saintpargoire.com](mailto:mairie@ville-saintpargoire.com)